

Emploi fictif, emploi pour sa fille... Les affaires vont-elles toucher Mélenchon ?

écrit par Christine Tasin | 21 mars 2017

Extrait d'un entretien avec Christian Schoettl, maire de Janvry (Essonne).

Ce témoignage est-il à prendre en considération ?

Christian Schoettl maire de Janvry dans l'Essonne depuis 1989, parle de l'affaire Fillon et au-delà, du système politique français dans son intégralité. Il dénonce notamment Jean-Luc Mélenchon, Secrétaire d'Etat entre 2000 et 2002 qui continuait à percevoir toutes ses indemnités de Vice Président du Conseil Général (1998-2004) et de membre de la commission permanente du Conseil Général, alors qu'il ne s'y rendait jamais. Pour M. Christian Schoettl, « c'est pire qu'un emploi fictif parce qu'il s'est présenté au suffrage Universel et s'est engagé sur un job qu'il n'a pas fait ! » Consternant !

<http://www.agenceinfolibre.fr/christian-schoettl-melenchon-a-fait-pire-que-des-emplois-fictifs/>

On lira sur le même site un commentaire intéressant :

Ce serait bien de vérifier ses dires pour aller au bout de la démarche, ce que l'interviewé ne semble pas avoir fait.

Selon le journal Le Point, JLM a été conseiller municipal de Massy de 1983 à 2001 et conseiller général pour le canton de Massy ouest de 2001 à 2004. Les deux mandats se suivent donc il n'y a là aucun cumul de mandat !

Par ailleurs il a été sollicité en 2000 pour un poste de secrétaire d'Etat, poste qu'il a accepté d'occuper. Pas d'élection pour un secrétariat d'état, ce n'est donc pas, par définition, un « mandat » d'élu.

Cette recherche ne m'a pris que 5 minutes, elle prouve qu'il n'y a pas eu de cumul de mandat pour Jean-Luc Mélenchon.

<http://www.lepoint.fr/tags/jean-luc-melenchon>

Par ailleurs il est assez amusant d'entendre l'interviewé dire que Mélenchon a

« toujours vécu des fonds publics, enfin j'sais pas s'il a jamais travaillé, un p'tit peu dans sa prime jeunesse, enfin j'suis pas sûr ». Il prend certaines précautions mais non, Mélenchon n'a pas toujours vécu des fonds publics et une rapide recherche sur la toile permet aussi de s'en rendre compte.

Bref, si vous pensez avoir matière à enquête approfondie et poursuites contre JLM, pourquoi ne pas aller faire part de vos dires, doutes etc... à un média, qu'il soit indépendant ou non ? Je pense que beaucoup d'entre eux vous accueilleraient à bras ouverts !!!! Allez, on attend...

Il serait bien de vérifier point par point les affirmations de Christian Schoettl. Je n'ai pas plus de sympathie pour Mélenchon que pour l'UDI de Christian Schoettl, mais il serait bien de savoir qui dit vrai et si Mélenchon le donneur de leçons n'a vraiment rien à se reprocher...

Amis lecteurs, nous attendons le résultat de vos enquêtes !